

## **Le passé simple vit-il ses dernières heures ?**

*Les nouveaux programmes de l'Éducation nationale ne font plus apprendre que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel de ce temps qui tombe en désuétude.*

"Il était une fois une petite fille qui avait de si jolies boucles blondes qu'on l'appelait Boucle d'Or. Un jour, elle alla se promener dans la forêt et elle aperçut une petite cabane au milieu d'une clairière. Comme elle était très curieuse, elle poussa la porte et y entra." D'aucuns soupçonnent les enfants d'aujourd'hui de ne pas comprendre le passage de ce conte. La raison ? L'emploi du passé simple, un temps qui a quasiment disparu à l'oral, remplacé par le passé composé. C'est pourquoi certains éditeurs de livres pour enfants ont décidé de demander à leurs auteurs de ne plus l'employer.

Comme l'écrivait Le Point il y a quelques jours, Hachette a complètement fait retraduire la célèbre série du "Club des Cinq" pour en expurger le passé simple. Et les nouveaux programmes de l'Éducation nationale ne font plus apprendre que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel (il alla, ils allèrent), et pas avant le début du collège. Il est vrai que le passé simple est souvent employé à la troisième personne, mais comment les enfants liront-ils Les Voyages de Gulliver, un récit à la première personne ?

### **Le patrimoine littéraire menacé ?**

Faut-il réécrire le patrimoine littéraire ? La question peut se poser, car les enfants qui ne maîtrisent pas le passé simple vont devenir des adultes qui ne comprendront rien à la plupart des romans. À la poubelle Zola, Balzac et George Sand, sous le prétexte que le passé simple est trop compliqué pour les enfants. Autant de bêtise démagogique – et de mépris pour les enfants ! – fait mal au ventre. Franchement, "ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants", transformé en "ils se sont mariés et ils ont eu beaucoup d'enfants", n'est-ce pas horrible ?

Pour que le passé simple ne tombe pas en désuétude, pourquoi pas ne pas acheter les livres expurgés de ce temps ? Et prendre la jolie résolution pour cette nouvelle année, si on ne le fait déjà, de lire chaque soir à nos enfants un conte avant de les embrasser dans leur lit. Ils apprendront ainsi le passé simple le plus simplement du monde.

*par Muriel Gilbert*  
(RTL – vendredi 30 décembre 2017)

<http://www.rtl.fr>

## **"La fin du passé simple, c'est la perte d'une nuance de l'esprit"**

*Alors que le passé simple disparaît peu à peu  
des manuels scolaires et des romans, l'essayiste Alain Borer  
tire la sonnette d'alarme.*

Le passé simple serait-il un temps en voie de disparition ? Affirmatif, selon l'amoureux de la langue française Alain Borer, auteur en 2014 de *De quel amour blessée, Réflexions sur la langue française* (Gallimard). Après la perte du subjonctif, qu'il date des années cinquante, le passé simple serait lui aussi en train de disparaître de la langue française. Loin d'être une querelle de linguistes, la mort programmée de ce temps aura, selon le spécialiste d'Arthur Rimbaud, des conséquences dramatiques, dont la difficulté d'accès aux grands textes pour les plus jeunes.

**Le passé simple ne s'apprend plus qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel en début de collège, la littérature jeunesse se lit de plus en plus au présent et au passé composé... Vous-même, qui êtes juré dans cinq prix littéraires, vous constatez ce**

.../...

.../...

**recul du passé simple dans la littérature contemporaine. Comment expliquer ce désamour ? Est-ce dû à la complexité de ce temps dit "simple" ?**

Comme le russe ou l'arabe, la plupart des langues du monde, en effet, ne distinguent que trois temps : le passé, le présent, le futur. À leur différence, la temporalité des langues romanes, et notamment celle de la langue française, s'attache à situer le sujet parlant dans des situations temporelles de haute précision, comme le futur antérieur ou le plus-que-parfait, qui permettent des nuances, des fictions, des analyses, d'une subtilité précieuse. Telle est la grande découverte – la grande difficulté, aussi, pour les enfants comme pour les étrangers qui apprennent notre langue – que font par exemple les Asiatiques en apprenant le français : qu'il y a DES passés différents, alors que le passé dans les langues idéogrammatiques ne se déduit que du contexte

La Chanson de Roland, écrite en l'an mille, rapporte des faits qui ont eu lieu deux siècles auparavant : le passé simple permet de fournir, même dans un récit au présent un imparfait à l'intérieur du passé : "Alors pleurèrent cent mille chevaliers" ! Ou Flaubert : "Il partit. Il voyagea. Il revint." Tel est le temps par excellence du récit (qui n'a rien de commun avec le passé composé : il est parti, il a voyagé, il est revenu), qui constitue par conséquent un trésor pour la littérature.

**Le passé simple traîne une réputation de temps élitiste, bourgeois voire aristocratique. Pourtant, on l'employait autrefois à l'oral et encore aujourd'hui dans les langues régionales.**

Le passé simple se lisait dans des millions de lettres de poilus entre 1914 et 1918, s'entendait dans les campagnes à l'époque de Racine, et se trouvait encore dans les colonnes du journal *L'Équipe* jusqu'à ces temps récents ! Il s'agit d'une pensée de la temporalité par une communauté de représentations, élaborée pendant mille ans (datation du grammairien belge Hanse), c'est-à-dire d'une vision anthropologique particulière, et par extension, d'une question de civilisation. En ce sens, la disparition en cours du passé simple n'est pas dissociable de la disparition des autres temps de la conjugaison, plus-que-parfait et futur antérieur, à l'indicatif et totalement au subjonctif

**Vous dites que la disparition du passé simple s'inscrit dans un mouvement plus large : celui de la disparition du vidimus. Qu'est-ce donc ?**

J'ai identifié le vidimus comme étant la caractéristique principale de la langue française. Vidimus signifie la vérification par l'écrit (les accords, qui ne se prononcent pas ou bien se font entendre et ont valeur sémantique). Par exemple : "ils entrent". Nous faisons entendre le S de la conjugaison (ilZ) et ne prononçons pas ENT. C'est une des difficultés de la langue française, alors que dans toutes les autres langues, tout se prononce. Cesser de transmettre le vidimus : rien n'est plus grave. La ministre Vallaud-Belkacem, en déclarant que "la grammaire est négociable", est assurée de casser le logiciel même de la langue française en deux générations.

**L'Éducation nationale serait une des responsables de la disparition du passé simple ?**

Oui, pour des raisons politiques, l'Éducation nationale, depuis le collège unique, avec des ministres idéologues, comme Jospin et Vallaud-Belkacem, ignorants militants de la langue française, y a participé. De plusieurs façons : en n'enseignant plus la langue française à travers sa littérature (mais par des articles de presse, de la littérature jeunesse, voire du rap) et en réduisant le nombre d'heures d'enseignement de français. L'association *Sauver les lettres* a montré qu'un enfant scolarisé aujourd'hui reçoit, rien qu'en primaire, 630 heures de français de moins qu'un enfant des années 1960. Presque deux ans !

**À l'heure d'Internet et des intelligences artificielles, le passé simple a-t-il encore sa place ?**

Le monde numérique implique la rapidité des échanges et la réduction des messages. Et la dimension virtuelle confond par principe le fait et l'hypothèse, c'est-à-dire ne distingue plus entre le fait et l'hypothèse, entre l'indicatif et le subjonctif. Cette temporalité approximative se substitue à la précision des temps de langue française

.../...

.../...

évoqués, de même que l'imparfait et le passé composé écrasent les autres nuances temporelles. Cela relève de ce que j'appelle le réchauffement sémantique – le passage d'une langue "froide", analytique, précise, à une langue "chaude", approximative et supposée plus "rapide" : phénomène par lequel la langue française tend à imiter l'anglais.

Las, le passé simple comme l'imparfait du subjonctif : ("Lola n'avait plus qu'à goûter les beignets avant qu'on les expédiât...", Céline, Voyage au bout de la nuit) paraissent des nuances trop compliquées pour des sociétés saisies de rapidité et dépourvues de précision.

### **Quelles seraient les conséquences d'une disparition totale du passé simple ?**

La perte du passé simple, dans l'usage comme dans l'apprentissage, coupe les générations à venir de leur histoire littéraire, en l'occurrence du plus grand trésor de littérature que constitue la littérature française ; elle oralise la langue au détriment du vidimus, c'est-à-dire qu'elle prépare la langue française à devenir une langue comme toutes les autres : dans laquelle tout se prononce. Et donc, moins attractive : on apprenait la langue de Molière pour lire Rimbaud ou Proust, pas pour dire bouster, checker, liker..

Plus grave encore, la perte du passé simple, après celle du subjonctif, c'est surtout pour chaque locuteur la perte d'une nuance de l'esprit, d'une précision fine, la perte de ce que l'on appelle l'heuristique : la capacité de mettre au point sa propre pensée.

*propos recueillis par Émilie Trevert*  
(Le Point – mardi 19 décembre 2017)

<http://www.lepoint.fr>

## **Peut-on encore sauver le passé simple ?**

*Le constat est évident : de nombreux élèves de seconde ne maîtrisent pas le passé simple, ils confondent les différents groupes de verbes, ils commettent d'énormes barbarismes sur certaines formes...  
Le passé simple est en voie de disparition...*

Pourquoi cette extinction d'un temps qui est pourtant essentiel dans la langue française ?

La conjugaison du passé simple ne s'apprend plus qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel, en début de collège...

Par souci d'égalitarisme, on a voulu évincer ce temps jugé trop difficile, littéraire, comme on a voulu annihiler le latin et le grec...

Alors, forcément, les élèves sont à la peine pour reconnaître et utiliser ces formes.

Il faudrait, bien sûr, que cet apprentissage intervienne, comme c'était le cas auparavant, dès l'école primaire.

On le sait : le passé simple appartient à la langue écrite, on ne l'utilise jamais à l'oral, c'est pourquoi, il est important de l'enseigner le plus tôt possible.

Le passé simple fait partie de notre patrimoine littéraire : il est employé dans les récits où il marque l'enchaînement des actions, avec une idée de ponctualité, d'instantanéité... Il indique un fait achevé, délimité dans le temps.

Certains disent qu'il faut "tuer ce temps désuet", car le temps s'accélère et d'autres connaissances seraient plus utiles.

"Utile ! Dorénavant, il faut que tout soit utile !"

.../...

.../...

Comme si les trésors de notre littérature ne méritaient pas d'être préservés !

Comme s'il fallait réécrire tous les textes en supprimant le passé simple !

La modernité ne devrait pas exclure le respect du passé.

Et même dans la littérature contemporaine, le passé simple a tendance à disparaître et à s'effacer.

Notre langue est riche de nuances : c'est ce qui en fait toute la valeur et la spécificité... Notre langue est précise, fine, avec de nombreux temps qui expriment différentes subtilités : l'imparfait marque la durée, c'est aussi le temps de la description, le plus-que-parfait indique une antériorité dans le passé, le passé simple peut aussi avoir une valeur d'imparfait à l'intérieur du passé...

Sans le passé simple, le récit perd de sa vitalité, il devient statique et morne : le passé composé ne saurait le remplacer à l'écrit.

Les grands récits de notre littérature sont écrits au passé simple : faut-il les jeter aux oubliettes ? Faut-il les mépriser ?

Faut-il renoncer à la poésie de nos grands classiques ? Faut-il ne plus enseigner ces vers célèbres :

"Ariane, ma sœur, de quel amour blessée  
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !" ?

La disparition du passé simple n'est pas inéluctable : il faut restaurer son enseignement, dès l'école primaire, afin que tous les élèves aient accès aux fleurons de notre littérature.

C'est l'excellence qu'il faut viser, non la médiocrité et le nivellement par le bas.

*par Rosemar*

(sur son blog – mardi 19 décembre 2017)

<http://rosemar.over-blog.com>

## **Le passé simple serait-il en voie de disparition ?**

*La réponse d'Isabelle Henry, formatrice en lettres à l'ESPE  
de Caen et secrétaire de l'Association française  
des enseignants de français (AFEF)*

**Le passé simple est un temps peu utilisé à l'école que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Certains éditeurs de livres pour enfants ont même décidé de demander à leurs auteurs de ne plus employer ce temps. Allons-nous vers sa disparition ?**

Le passé simple est le temps du récit, des histoires qu'on raconte. Il reste encore utilisé dans les écoles au même titre que le passé composé ou l'imparfait. C'est un temps employé assez spontanément par les élèves même s'ils ont encore quelques difficultés à le conjuguer. Et puisque le passé simple est le temps des contes, les élèves ont eu l'habitude de l'entendre et s'en sont déjà imprégnés. Ainsi, nous ne pouvons pas dire que ce temps disparaisse véritablement à l'école car nous continuons de faire écrire les élèves au passé simple dès lors que nous sommes dans le récit. C'est un temps qui fait aussi partie de notre culture. L'école est là pour nous donner des apprentissages et de la culture. Même si le passé simple n'est pas essentiel pour savoir écrire ou parler français, il permet de lire et de comprendre les grands textes. Pour les maisons d'éditions, l'usage du passé simple est en effet assez rare en littérature jeunesse, parce que les thèmes traités et les situations envisagées ne correspondent pas aux valeurs de ce temps. Les auteurs favoriseront plus facilement l'emploi du présent pour que les enfants se projettent davantage dans l'histoire racontée. Je trouve cela regrettable car le passé simple reste le temps du littéraire...

.../...

.../...

### **Est-ce un temps compliqué pour les élèves ?**

Oui, c'est un temps considéré comme difficile pour les élèves notamment les verbes du 3ème groupe, dont la conjugaison peut changer d'un verbe à l'autre. Ce n'est pas toujours évident pour eux de savoir comment et quand l'employer. Il y a des confusions qui s'opèrent. Et même pour les verbes du 1er groupe, les élèves ont en tête la terminaison "A" de la 3ème personne du singulier. Sauf qu'ils vont l'appliquer à n'importe quelle personne du singulier, pour n'importe quel verbe de n'importe quel groupe... Ce qui signifie qu'ils ont une familiarité avec le passé simple et comprennent qu'il s'agit bien de ce temps mais que la conjugaison, en elle-même, a du mal à être intégrée et mémorisée.

### **Les nouveaux programmes ne font plus apprendre que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel. L'Éducation nationale favorise-t-elle la disparition du passé simple ?**

Jusqu'à présent, il n'y avait aucune restriction dans les programmes scolaires. C'est la première fois que l'on demande que le passé simple ne soit envisagé qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. Toutefois, cette application n'est valable que pour le cycle 3 (CM1-CM2-6ème). Ce choix de l'Éducation nationale s'explique : en termes de fréquence, c'est essentiellement aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel que les élèves retrouveront ce temps dans les textes. Il est donc essentiel que cette forme verbale, à la 3e personne, soit davantage étudiée en classe. Dans les cahiers d'activités de 6e, les exercices portent aussi sur la 3e personne, mais il y a bien les tableaux de conjugaison complets à la fin de ces mêmes cahiers.

En cycle 4 (5e-4e-3e), il n'y a aucune restriction de personnes. Il est bien mentionné dans les programmes scolaires : "mémorisation des formes verbales sans aucune restriction de personnes." Ce qui signifie qu'une fois que les élèves auront compris comment se conjuguent les verbes du passé simple à la 3e personne (en cycle 3), nous leur demanderons de connaître la conjugaison dans son intégralité (en cycle 4), soit aux 6 personnes. Les nouveaux programmes défendent donc l'idée d'une progressivité du passé simple et non d'un abandon.

### **Quelles seraient les conséquences d'une disparition totale du passé simple ?**

J'ai beaucoup de mal à croire que ce temps puisse un jour disparaître. Ne plus l'apprendre à l'école reviendrait en partie à ne plus étudier la littérature. Et dès lors que nous n'abandonnons pas la littérature, nous n'abandonnons pas les usages de la langue. Donc non, le passé simple ne disparaîtra pas !

### **Vous avez longtemps enseigné en collège et en lycée. Utilisiez-vous le passé simple en classe ?**

Lorsque les élèves devaient écrire un récit, je leur demandais d'utiliser le passé simple. C'est un temps que j'utilisais très régulièrement en classe. Et puis, quand la consigne était d'écrire un texte, qui n'est pas véritablement du récit littéraire, comme un résumé par exemple, les élèves utilisaient spontanément le passé simple. Ils l'identifient comme le temps de l'écrit. C'est aussi un temps assez naturel pour eux au même titre que l'imparfait ou le présent. Pour ma part, je ne faisais aucune distinction.

### **Que conseillez-vous aux parents et aux enseignants pour continuer de faire vivre le passé simple ?**

Il n'y a que par la fréquentation des textes, que ce soit en littérature jeunesse ou en littérature plus patrimoniale, que les enfants vont pouvoir être familiarisés avec le passé simple. Il faut ainsi continuer de leur lire quotidiennement de la littérature et des contes. Ce n'est donc que par l'écrit que le passé simple pourra continuer de vivre.

*par Hanane Lynn*

(Vois nous ils - vendredi 19 janvier 2018)

<http://www.vousnousils.fr>